

MAGISTRATURE

La cérémonie de rentrée judiciaire a lieu ce 10 octobre 2022, deuxième lundi ouvrable du mois en cours, à partir de 10 heures. Elle sera présidée par le président de la République Ali Bongo Ondimba, président du Conseil supérieur de la magistrature.

DRAME

Il se sera battu contre la mort pendant deux semaines. Victime, le 15 septembre à Nkok, d'un accident de la route, qui avait fait deux morts sur-le-champ parmi les occupants du véhicule, un Toyota Hilux, Serge Anguile a malheureusement succombé à ses blessures l'autre dimanche à l'HIAOBO.

Page 7

PRÉSIDENTIELLE

Les questions politiques – dont celles liées à la présidentielle 2023 – et sociales étaient au menu de la nouvelle sortie, le week-end écoulé, de la plateforme "Gabon d'abord", proche de l'opposition. Plusieurs de ses acteurs et ceux de la société civile y ont d'ailleurs assisté.

Page 3

A VOS PORTEFEUILLES !

APRÈS la présentation, vendredi dernier à la Sablière, des modalités pratiques de l'opération, la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré) lance officiellement cette semaine un appel public à l'épargne (APE), un pas décisif dans son processus d'augmentation du capital social de 5 milliards de francs, alors que son introduction à la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) est prévue pour cette fin d'année.

Page 2



A deux semaines de la première manche de la confrontation contre Madagascar dans le cadre des éliminatoires de la Can-2023 (2^e tour), la phase de préparation initiale de la sélection nationale des moins de 23 ans – un groupe pour l'heure hétéroclite, selon le jugement du sélectionneur Saturnin Ibela, et loin du niveau de son devancier de 2011 – monte en intensité au Centre technique de Bikele où elle se trouve en regroupement. Elle doit déboucher sur un écrémage. Le groupe définitif recevant alors le renfort de la "légion étrangère", pour autant que les clubs dans lesquels évoluent ses membres consentent à libérer ces derniers.

Pages centrales

POUR MOI QUOI...

À quoi bon agiter le bâton pendant que les actes d'incivisme se poursuivent dans nos villes ?

Qui ne se moque pas des menaces incessantes agitées par nos autorités municipales ? On est fatigués des "attention on va sévir, on va bientôt coller des amendes, et tout et tout" et quoi après ?

Le Grand Libreville, Port-Gentil, Franceville, Oyem, bref toutes nos grandes villes croulent sous des montagnes d'immondices. Partout, l'atmosphère est irrespirable tant nos villes dégagent des odeurs pestilentielles. Cette insalubrité n'est pas nouvelle. Depuis kala-kala, on se plaint de ce "malheur" qui nous touche régulièrement. N'en pouvant plus, le ministère de l'Intérieur a refilé le bébé aux collectivités locales

au nom de la "décentralisation". En quelques semaines, les pôvres ne tenaient plus sur les rotules tant la tâche est immense. Elles regrettent d'ailleurs d'avoir accepté ce "cadeau" empoisonné. Elles croyaient que les choses étaient si simples en réclamant à cor et à cri cette fameuse autonomie pour, pensaient-elles, bien «gérer» leur cité. Et pourtant, cela est possible. À l'époque des maires Léon Mba, Divoungui, Mbiame, etc., on frappait les inciviques au portefeuille et ça rentrait dans les rangs. Finalement, c'est la dictature qui discipline les Gabonais. Si vous menacez sans agir, ils estiment qu'il n'y a pas garçon en face, alors ils vous mettent le doigt dans l'œil... Christine le sait bien...

Pourquoi donc tergiverser ? Allez les gars, cognez, cognez c'est le seul langage que nous connaissons quoi.

...MAKAYA